



OFFRE DE STAGE

Etude pour la priorisation et la valorisation des zones humides (H/F) (18)

REFERENCE : AdT_2027_Stage01_priorisation ZH

Stage de 6 mois à partir de janvier 2027 (modulable)

Limite de candidature : 28/11/2026

Contexte

Le SMAVAA, Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval, compte actuellement 5 communautés de communes qui adhèrent pour le compte de tout ou partie de 29 communes dans les départements du Cher et de l'Indre. Son territoire représente une superficie de 352 km², pour 235 km de cours d'eau dont 50 km pour le cours principal de l'Arnon.

Le Conseil Syndical est composé de 21 délégués titulaires et 21 délégués suppléants dont 1 président et 4 vice-présidents.

L'équipe du SMAVAA dispose quant à elle d'une technicienne de rivière à temps plein et une secrétaire à mi-temps.

Dans le cadre de sa stratégie de préservation des zones humides, le syndicat a fait réaliser l'inventaire des zones humides sur l'ensemble de son territoire entre 2022 et 2024.

- L'inventaire de terrain a permis d'identifier 552 zones humides pour une surface de 1750 ha, ce qui représente 5 % de la surface du territoire du SMAVAA et 52% de la surface prospectée des zones humides potentielles de probabilité « très forte ».
- Les zones humides inventoriées sont liées à 26 habitats différents, avec une dominance de 3 habitats : prairies mésophiles (21,20%), suivi des grandes cultures (18,66%) et des prairies humides eutrophes (11,59%).

Objectifs

Dans la continuité de l'inventaire, le SMAVAA souhaite hiérarchiser les zones humides afin de faire ressortir celles qui seraient le plus intéressantes à restaurer dans le cadre du futur Accord de Territoire qui sera mis en œuvre de 2029 à 2034.

Il s'agit donc de caractériser et prioriser les zones humides avérées en se basant notamment sur l'atlas et d'autres données complémentaires. Des pistes de restauration sur les sites les plus dégradés ou à fort enjeux seront formulées.

Missions

Le/la stagiaire sera tenu(e) de réaliser les missions suivantes :

1. Recherches bibliographiques et rencontres avec les partenaires techniques et/ou locaux en lien avec la préservation des zones humides ;

Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval

Siège social : Mairie de Lury sur Arnon

Siège des bureaux : 2 route de Quincy – 18120 LURY SUR ARNON

Tel : 06.07.47.36.25 / 02.48.51.03.62

Mail : smavaa.cdm@gmail.com / smavaa.secretariat@gmail.com

2. Rédaction d'une méthodologie, basée sur une synthèse des différentes méthodes employées dans la littérature et des retours d'expériences d'autres structures ;
3. Diagnostic des zones humides recensées : **analyse des données** de l'inventaire réalisé en 2023-2024 et d'autres données disponibles/acquises et **travail de terrain** (analyse botanique / paysagère, occupation du sol, concertation avec les propriétaires etc) ;
4. Faire ressortir les critères de hiérarchisation : spécificités, intérêts biologiques et/ou hydrologiques, menaces, pressions, usages etc ;
5. Hiérarchiser les zones humides du territoire : production de cartes, tableaux, graphiques ou autres documents ;
6. Travail de définition d'opportunités d'actions afin de faciliter les plans d'actions ;
7. Rédaction d'un document de synthèse définissant les principes de gestion (non-intervention, préservation, entretien, restauration) et évaluation des coûts et avantages associés aux zones humides prioritaires / à enjeux.

Le/la stagiaire devra s'adapter aux publics avec lesquels il/elle sera amené(e) à travailler (élus, partenaires techniques, institutionnels et financiers, habitants, propriétaires, agriculteurs etc) en adaptant son discours lors des échanges. Il/elle devra faire preuve de créativité et d'innovation dans ses rendus, afin de les rendre le plus clair, explicite et pratique possible (carte, infographie, tableaux etc)

Les différentes étapes seront validées par un groupe de travail qui sera mobilisé pour l'occasion. Le/la stagiaire devra donc pouvoir animer les réunions et présenter son travail à l'oral (en concertation avec la tutrice de stage).

Enfin, le/la stagiaire aura l'occasion de participer à la vie du syndicat afin d'en comprendre le fonctionnement. Il/elle pourra participer à des réunions variées et ainsi rencontrer de nombreux acteurs qui travaillent en réseau avec la technicienne de rivière.

Ressources

Les structures suivantes sont susceptibles d'apporter des informations nécessaires à l'étude :

- Le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire (CEN CVL)
- Etablissement Public Loire (EP Loire) par l'intermédiaire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Cher amont
- Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB)
- Institut National de l'information Géographique et forestière (IGN)
- Météo France

Toutes les données internes du syndicat seront également tenues à disposition du/de la stagiaire.

Profil recherché

Bac+4 à Bac+5, maîtrise, master dans l'environnement, l'eau. Des compétences en gestion de données et géomatique seront fortement appréciées.

Savoir-faire et savoir-être :

- Bonnes connaissances en environnement ;
- Connaissance des fonctionnalités et des possibilités de gestion des zones humides ;
- Maîtrise de la recherche et gestion de données ;
- Rigueur et esprit d'analyse et de synthèse ;
- Maîtrise des outils de SIG (QGIS) ;
- Maîtrise des outils de bureautique ;
- Autonomie dans le travail et dynamique ;
- Capacités rédactionnelles.

Permis B et véhicule personnel indispensable.

Conditions du stage

Le stagiaire sera sous la responsabilité de Inès MEKLATI, chargée de mission milieux aquatiques au sein du SMAVAA et disposera des contacts d'interlocuteurs externes privilégiés : DDT, Chambres d'agriculture, Etablissement Public Loire, Agence de l'Eau Loire Bretagne, collectivités...

Le stage sera à effectuer dans les locaux du SMAVAA au 2 route de Quincy à Lury-sur-Arnon à raison de 35 heures hebdomadaires.

Un ordinateur sera mis à la disposition du/de la stagiaire.

Des déplacements pourront être effectués avec le véhicule de service au besoin.

Stage gratifié selon la réglementation en vigueur.

Conditions particulières liées au poste : disponibilité ponctuelle en soirée ou en weekend.

Candidature

Votre candidature (CV et lettre de motivation) est à adresser avant le 28 novembre 2026 à Monsieur Serge PERROCHON, Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval par mail à smavaa.cdm@gmail.com.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la référente de stage, Madame Inès MEKLATI au 06.07.47.36.25.

Ce stage est cofinancé par :



Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval

Siège social : Mairie de Lury sur Arnon

Siège des bureaux : 2 route de Quincy – 18120 LURY SUR ARNON

Tel : 06.07.47.36.25 / 02.48.51.03.62

Mail : smavaa.cdm@gmail.com / smavaa.secretariat@gmail.com